

# Service d'Auxiliaires de Vie à Domicile

## Soins à domicile



### Présentation

La mission principale de l'organisation de soins à domicile de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel est de fournir des soins de base et de l'aide aux activités de la vie quotidienne à des personnes adultes quel que soit leur âge, atteintes dans leur santé, handicapées ou dépendantes, domiciliées dans le canton.

### Objectifs

- Favoriser le maintien à domicile
- Éviter ou retarder une hospitalisation
- Faciliter le retour à domicile des personnes hospitalisées
- Maintenir le plus longtemps possible l'autonomie existante

### Fonctionnement

Le service intervient sur délégation des infirmières indépendantes du canton selon les critères suivants :

- Le bénéficiaire est stable (absence de risques prévisibles de péjoration) et dans l'incapacité d'effectuer seul ses soins de base.
- Le bénéficiaire ne présente ni troubles psychiques aigus, ni troubles du comportement, ni problèmes d'addictions.
- Le réseau primaire (famille, proches aidants) du bénéficiaire est coopérant avec les différents acteurs des soins.
- Les prestations fournies ne nécessitent pas de prise en charge avec des moyens auxiliaires dépassant les compétences d'un auxiliaire de santé.

Avril 2018



## Horaires et lieu

- Dans tout le canton de Neuchâtel, au domicile du client
- 7 jours sur 7, de 07h à 20h (créneaux horaires indicatifs)
- Les jours fériés : visites uniquement pour des soins quotidiens indispensables

## Tarifs

Nos prestations de soins de base sont prises en charge par les assurances de base LAMal.

## Autres prestations proposées

- Présences : accompagnement l'après-midi de personnes isolées, à raison d'une fois par semaine.  
Cette prestation est facturée CHF 32.- /heure.
- Ménages : il est possible pour le bénéficiaire de soins de base d'avoir accès à des heures de ménage une fois par semaine.  
Cette prestation est facturée CHF 35.- /heure.
- Dementia Care : accompagnement l'après-midi de personnes atteintes de démence. Demander notre dépliant.  
Cette prestation est facturée CHF 15.- /heure.
- Directives anticipées : faire valoir ses volontés de soins avant de ne plus en avoir la capacité. Demander notre dépliant.

Le bénéficiaire est le centre des préoccupations de notre service. Nous écoutons ses besoins et y répondons tout en respectant son identité, sa vie privée, sa dignité, sa liberté de choix et d'expression.

Notre équipe est choisie pour ses qualités indépendamment de l'âge, du sexe et de la nationalité.

Les soins ne peuvent être prodigués toujours par le même soignant.

**Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel**  
Rue de la Paix 71 / cp 299, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Avenue du Premier-Mars 2a, 2000 Neuchâtel  
Téléphone : 032 886 88 60  
[contact@croix-rouge-ne.ch](mailto:contact@croix-rouge-ne.ch) | [www.croix-rouge-ne.ch](http://www.croix-rouge-ne.ch)  
IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8 | CCP 20-1504-8

**Secteur Aînés**  
Avenue du Premier-Mars 2a  
2000 Neuchâtel  
[savd@croix-rouge-ne.ch](mailto:savd@croix-rouge-ne.ch)  
Téléphone 032 886 88 63  
Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30